

A LA CHAMBRE

La réquisition de la flotte de la marine marchande

Paris, 21 novembre. — On aborde la discussion du projet de loi tendant à rattacher le décret du 15 février 1918, relatif à la réquisition de la flotte de la marine marchande, à la loi sur la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement. Le rapporteur, M. Bignon, expose la situation de la marine marchande par l'armement. Il rappelle que les navires de la marine marchande ont été réquisitionnés, après la guerre, par la loi sur la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement. Les ports doivent être réquisitionnés.

M. André Messis, interrompt, fait remarquer que la discussion est portée sur la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement, et non sur la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement. M. Bignon reprend un exposé critique. La réquisition, conclut-il, a démontré son impuissance.

Sous réserve de ces critiques, M. Bignon demande à la Chambre d'adopter le projet relatif à la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement. M. Bignon, commissaire aux transports maritimes, tient avant tout à démontrer l'importance de la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement. Il rappelle que la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement a été adoptée par la Chambre.

M. Bignon expose en détail quelle fut sa position. Il s'agit d'une loi sur la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement. M. Bignon expose en détail quelle fut sa position. Il s'agit d'une loi sur la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement. M. Bignon expose en détail quelle fut sa position. Il s'agit d'une loi sur la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement.

M. Clémentel, ministre du commerce, tend à renvoyer M. Tardieu et Bignon des services qu'ils ont rendus pendant la guerre. M. Clémentel expose ensuite les accords passés avec l'Angleterre, dont il loue l'esprit de solidarité.

M. Guernier, président de la commission de la marine marchande, vient ensuite défendre le rapport de M. Bignon qui pendant des mois a travaillé à la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement. M. Guernier rappelle que les armateurs avaient le droit de discuter les conditions de la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement.

On réclame le renvoi en raison de l'heure avancée et du peu de députés présents. Il en est ainsi décidé. La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée.

Le retour des sénateurs délégués Paris, 21 novembre. — Dès l'ouverture de la séance, M. Bignon a été nommé président de la séance. M. Bignon expose en détail quelle fut sa position. Il s'agit d'une loi sur la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement.

Hommage à la victoire et aux vainqueurs

Nous avons reçu depuis quelques jours de très nombreuses lettres de nos lecteurs, nous demandant que nous nous occupions de la victoire et des vainqueurs. Nous avons donc décidé de consacrer à ce sujet une série d'articles.

Après la lecture de télégrammes chaleureux des Sénats du Brésil et de l'Uruguay, ainsi que du Conseil d'Etat de Haïti, l'ambassadeur de France, M. de Selves, a prononcé un discours, le président annonçant que l'ambassadeur d'Espagne a également fait part de ses félicitations. M. de Selves a également fait part de ses félicitations.

M. Ribot fait adopter une proposition relative à la nomination d'une commission de trente membres chargée d'étudier les questions concernant les régions libérées. M. Ribot fait adopter une proposition relative à la nomination d'une commission de trente membres chargée d'étudier les questions concernant les régions libérées.

On adopte successivement sans discussion les propositions relatives à la réquisition des navires de la marine marchande par l'armement. M. Ribot fait adopter une proposition relative à la nomination d'une commission de trente membres chargée d'étudier les questions concernant les régions libérées.

MM. Clemenceau et Foch élus à l'Académie Paris, 21 novembre. — L'Académie française a tenu cette après-midi une séance d'admission. M. Clemenceau et M. Foch ont été élus membres de l'Académie.

M. Clemenceau, président d'honneur des médecins de France Paris, 21 novembre. — L'Association générale des médecins de France se réunit à la Chambre de Commerce de Paris. M. Clemenceau, président d'honneur des médecins de France, a prononcé un discours.

M. Jannart, ministre du blocus et des régions libérées, se retire pour raisons de santé et est remplacé par M. Lobry, député de la Seine. M. Jannart, ministre du blocus et des régions libérées, se retire pour raisons de santé et est remplacé par M. Lobry, député de la Seine.

LA FOURRAGÈRE au 344^e d'infanterie Le 8 novembre courant, la fourragère au 344^e d'infanterie a été présentée au commandant de la compagnie. M. Jannart, ministre du blocus et des régions libérées, se retire pour raisons de santé et est remplacé par M. Lobry, député de la Seine.

Renouvellement des cartes d'alimentation Le maire de Bordeaux a l'honneur de rappeler à ses administrés que doivent être déposées, au plus tard, le 25 novembre 1918, les cartes d'alimentation.

TOUX, RHUMES, BRONCHITES ●●● Guérison RAPIDE et RADICALE par les PERLES TAPHOSOTE LABORITTE ●●●

606 VIN EXTRA BLANC 135° VINCOLE FUYONNEL 160° 135° VINCOLE FUYONNEL 160°

Théâtres et Concerts

Théâtre des Bouffes Vendredi, samedi, dimanche, Mathieu-Lutz paraitra dans « VERONIQUE », aux Bouffes.

Théâtre-Français - Saison d'opéra Vendredi, « THAIS ». Samedi, « GUILAUME D'ORLÈANS ». Dimanche, « LA FEMME DE CHAMBRE ».

Trianon-Théâtre Vendredi, samedi, dimanche, avec « L'ÉCOLE DES SOTTISES ».

Alhambra-Théâtre Vendredi, samedi, dimanche, avec « LA REVUE DE LA FEMME ».

Opéra Vendredi, samedi, dimanche, avec « LA FEMME DE CHAMBRE ».

Théâtre de la Ville Vendredi, samedi, dimanche, avec « LA FEMME DE CHAMBRE ».

Théâtre de la Comédie-Française Vendredi, samedi, dimanche, avec « LA FEMME DE CHAMBRE ».

Théâtre de la Renaissance Vendredi, samedi, dimanche, avec « LA FEMME DE CHAMBRE ».

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse Vendredi, samedi, dimanche, avec « LA FEMME DE CHAMBRE ».

Théâtre de la Renaissance Vendredi, samedi, dimanche, avec « LA FEMME DE CHAMBRE ».

Théâtre de la Renaissance Vendredi, samedi, dimanche, avec « LA FEMME DE CHAMBRE ».

4^e Emprunt DE LA DÉFENSE NATIONALE

J'appellerai cet Emprunt, l'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION. Cette libération, nous la voulons et nous l'aurons. Et je suis convaincu que pour cette tâche, affluera l'argent de l'épargne Française.

La nouvelle rente est exempte d'impôts. Elle jouit de mêmes privilèges que les rentes 5 %, 1915, 1916 et 4 %, 1917. Elle est admise par l'Etat en paiement de l'impôt sur les bénéfices de guerre.

Prix d'émission : 70 fr. 80 Revenu réel : 5 fr. 65 %

Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 19 fr. 70 le 10 janvier 1919, 20 francs le 1^{er} Mars 1919, et 20 francs le 10 Avril 1919.

La souscription est ouverte du 20 Octobre au 24 Novembre 1918. LA BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT Caisse Centrale du Trésor (Palais de la Monnaie), Trésoriers Généraux, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, des Domaines et des Contributions Indirectes, Bureaux de Recettes des Contributions des Domaines et des Contributions Indirectes, Bureaux de Recettes des Contributions des Domaines et des Contributions Indirectes.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE Marie Bourreau, née Bourreau, épouse Bourreau, décédée le 20 novembre 1918, à l'âge de 72 ans.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme G. Bourreau, née Bourreau, épouse Bourreau, décédée le 20 novembre 1918, à l'âge de 72 ans.

REMERCIEMENTS Les familles Baraton, Bourreau, et Bourreau remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur de leur assister aux obsèques de leur fille Marie Bourreau.

Observatoire de la Maison Larchi Du 25 novembre.

Nord Sao-Paulo 5 0 0 Les coupons 1 et 2 de 10 fr. 60 chacun des obligations 5 % de la Nouvelle Compagnie Chemins de fer Nord de Sao Paulo (Sao Paulo Northern) qui ont été émis par la Compagnie Chemins de fer Nord de Sao Paulo (Sao Paulo Northern) et qui ont été émis par la Compagnie Chemins de fer Nord de Sao Paulo (Sao Paulo Northern).

LES FÊTES AMÉRICAINES

THANKSGIVING DAY - CHRISTMAS Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

Les fêtes américaines commencent à Bordeaux. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre. On célèbre Thanksgiving Day le 23 novembre.

LES PRISONNIERS DE GUERRE

Les journaux ont exposé la situation lamentable des prisonniers que nous renvoie l'Allemagne. Le préfet de la Gironde que le département devait à ceux qui appartiennent à des familles pauvres de les assister dans cette épreuve.

La section des ateliers de guerre qui a été créée par le décret du 15 février 1918, a été créée par le décret du 15 février 1918, a été créée par le décret du 15 février 1918.

Les professeurs comptent que tout le travail sera fait pour la rentrée. Les professeurs comptent que tout le travail sera fait pour la rentrée.

Les classes seront réunies le lundi 25 novembre, à huit heures un quart, 30, rue Mondenard. Les classes seront réunies le lundi 25 novembre, à huit heures un quart, 30, rue Mondenard.

Le maire de Bordeaux a l'honneur de rappeler à ses administrés que doivent être déposées, au plus tard, le 25 novembre 1918, les cartes d'alimentation.

Le maire de Bordeaux a l'honneur de rappeler à ses administrés que doivent être déposées, au plus tard, le 25 novembre 1918, les cartes d'alimentation.

Le maire de Bordeaux a l'honneur de rappeler à ses administrés que doivent être déposées, au plus tard, le 25 novembre 1918, les cartes d'alimentation.

Le maire de Bordeaux a l'honneur de rappeler à ses administrés que doivent être déposées, au plus tard, le 25 novembre 1918, les cartes d'alimentation.

Le maire de Bordeaux a l'honneur de rappeler à ses administrés que doivent être déposées, au plus tard, le 25 novembre 1918, les cartes d'alimentation.

Le maire de Bordeaux a l'honneur de rappeler à ses administrés que doivent être déposées, au plus tard, le 25 novembre 1918, les cartes d'alimentation.

Le maire de Bordeaux a l'honneur de rappeler à ses administrés que doivent être déposées, au plus tard, le 25 novembre 1918, les cartes d'alimentation.

CHAUFFAGE et CUISINE SANS BOIS

90% D'ECONOMIE Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.

Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.

Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.

Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.

Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.

Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.

Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.

Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.

Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.

Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.

Le POLE RECKY - système brev. s. g. d. g. - est le seul système de chauffage et de cuisine qui permet de réaliser une économie de 90% sur le bois.